

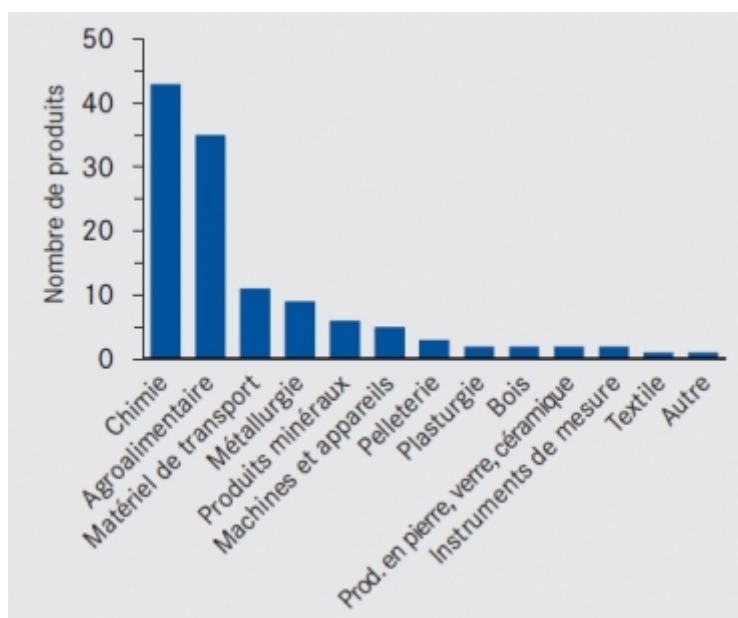
# L'agroalimentaire : deuxième secteur le plus vulnérable aux chocs d'offre extérieurs

12 mai 2021

Le Conseil d'analyse économique (CAE) propose, dans une note publiée en avril, une stratégie de « résilience dans la mondialisation ». Celle-ci repose sur l'identification de vulnérabilités liées aux intrants importés, qui pourraient être résorbées par *i*) la diversification des approvisionnements ou des alliances stratégiques, *ii*) la facilitation ou le subventionnement du stockage (produits à faible valeur ajoutée) et *iii*) l'encouragement de l'innovation pour une production nationale compétitive.

L'analyse effectuée par les auteurs sur les données des douanes identifie 122 produits, dépendant majoritairement d'importations extra-européennes, concentrés dans un faible nombre de pays fournisseurs et d'entreprises importatrices, pour lesquels les approvisionnements extérieurs français peuvent être soumis à des chocs d'offre. D'après les auteurs, l'agroalimentaire est le deuxième secteur concentrant le plus grand nombre de produits en risque important de vulnérabilité, derrière la chimie. Ils appellent à conduire des analyses plus poussées et à élaborer des scénarios de « chocs » pour une meilleure identification des risques et la mise en œuvre de stratégies ciblées.

Répartition sectorielle des vulnérabilités d'approvisionnement sur 122 produits à vulnérabilité renforcée



Source : Conseil d'analyse économique

Source : [Conseil d'analyse économique](#)